

**Résultats de l'enquête effectuée en 1999
auprès des
conseillères et conseillers communaux
de 16 communes de la région lausannoise**

**Territorialité
Tâches et compétences des communes
Quelle évolution veut-on ?**

Grou- pes	Commune	Population	Nombre de conseillers	Nombre de municipaux
1	Ecublens	9'900 hab.	75	5
	Bussigny	7'200 hab.	75	5
	Chavannes	5'600 hab.	55	5
2	Lausanne	114'300 hab.	100	7
	Renens	17'500 hab.	80	7
	Pully	15'800 hab.	100	5
	Prilly	10'500 hab.	85	5
	Epalinges	7'400 hab.	80	5
	Lutry	8'100 hab.	85	5
	Crissier	5'800 hab.	70	5
	Le Mont	5'000 hab.	70	7
3	Romanel	3'000 hab.	60	5
	Cheseaux	2'900 hab.	60	5
	Belmont,	2'200 hab.	60	5
	Paudex	1'500 hab.	50	5
	Jouxens,	1'000 hab.	50	5
	TOTAL	212'700 hab	1155	86

**Le Forum des Conseils Communaux, CP32, 1000 Lausanne 8
Commission "politique régionale et constituante"**

Denis Aguet (Lutry),
Jean-Michel Esnault (Cheseaux-sur-Lausanne),
Alain Hübler (Belmont-sur-Lausanne),
Alain Faucherre (Lausanne),
Nicole Grin (Lausanne),
Bernard Saugy (Renens),
Catherine Zwahlen-Masson (Pully).
Coordinatrice : Anne Holenweg Rouyet (Renens),

Avec l'aimable soutien de : Eliane Rey (Lausanne),
Michèle Gay Vallotton (Cheseaux-sur-Lausanne),
Fabrice Bovay (Paudex)
Denis Favre (Romanel-sur-Lausanne)
Jean-Michel Piguet (Lausanne)

Une enquête ? Quelle enquête et par qui ?

Le Forum des Conseils Communaux, CP32, 1000 Lausanne 8

- ◆ Fondé en 1998, le Forum des Conseils communaux et généraux réunit - actuellement - des **conseillères et conseillers de 16 communes de la région lausannoise**.
- ◆ Une commission "**échanger, améliorer, renforcer**" vise à **renforcer les liens entre les organes délibérants de ce canton, et à améliorer leur fonctionnement interne**. Mais le Forum se veut aussi un **lieu de réflexion sur l'avenir de la Commune**, sur la manière dont elle veut - et peut - mener à bien ses diverses tâches, seule ou en s'associant à d'autres communes. La commission "**Politique régionale et Constituante**" cherche à évaluer l'attachement des citoyens à "la commune", à comprendre leur définition de "la région" et mesurer l'attractivité des regroupements intercommunaux et de la fusion de commune.

La commission "Politique régionale et Constituante"

- ◆ Cette commission est composée de 8 membres du Forum, représentants de toutes les tendances politiques et provenant de 6 communes différentes (Lutry, Belmont, Pully, Lausanne, Cheseaux, Renens). Anne Holenweg Rouyet en est "la coordinatrice". S'y associent occasionnellement des membres du bureau du Forum ou des personnes extérieures, recherchées pour leurs compétences particulières.
- ◆ Début 1999, elle a décidé de procéder à une vaste consultation auprès des communes représentées au Forum, et élaboré le questionnaire (annexe 1) adressé en juin à près de 1200 conseillers communaux de la région lausannoise. L'un des objectifs de ce travail était de participer au large débat ouvert dans ce Canton sur les découpages territoriaux et les compétences communales. En introduction au questionnaire, nous avons écrit :

"Les tâches et les compétences des communes devraient dépendre de leur capacité à les assumer. Les déficits financiers ou de ressources humaines obligent nos communes à repenser leurs fonctionnements administratifs. Nombreux sont ceux d'entre nous qui pensent que les communes doivent aujourd'hui évoluer, et tisser entre elles des liens, des associations plus ou moins étroites. Mais des réticences se font jour aussi, et la crainte de perdre des pouvoirs décisionnels et son identité communale, est tout aussi forte.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Quel avenir envisagez-vous pour votre commune ?"
- ◆ Une place de travail, un logiciel performant et un assistant occasionnel nous ont été prêtés par l'IDHEAP, ce qui nous a permis d'effectuer durant l'automne dépouillement, traitement statistique et analyse dans d'excellentes conditions. Nous remercions pour cela Mme Horber, professeur, ainsi que tout le personnel de son Unité.
- ◆ Les résultats de l'enquête et leur analyse seront transmis en janvier 2000 aux Conseils des 16 communes partenaires, ainsi qu'à la Constituante.

Qui à répondu au questionnaire ?

- ◆ Le taux de réponse moyen est de 53%, mais il varie de manière importante entre les communes (annexe 2). On peut sur ce point distinguer trois groupes de communes:
 - ◆ Les communes de Chavannes, Ecublens et Bussigny, qui ne font pas partie du district de Lausanne mais de celui de Morges, détiennent les records de participation, avec 82%, 75% et 65%.
 - ◆ Un deuxième groupe à bonne participation est constituée de Lausanne et des communes riveraines (entre 50% à Lausanne et 66% à Pully) ainsi que de Lutry (53%) appartenant seule au district du Lavaux.
 - ◆ La participation chute dans le dernier groupe constitué des communes les plus périphériques et les plus petites (encore 42% à Cheseaux, mais seulement 18% à Paudex ou Jouxens).

- ◆ 617 conseillères et conseillers ont donc répondu au questionnaire.
 - ◆ Les femmes ont fournis 32% des réponses, alors qu'elles ne représentent que le 23% des législatifs. Elles ont donc mieux répondu que les hommes!
 - ◆ La moitié des questionnaires retournés provient de conseillères et de conseillers âgés entre 40 et 54 ans.
 - ◆ Détenteurs de CFC, personnes ayant suivis une école professionnelle, possesseurs de brevets ou de maîtrises et universitaires se partagent, à parts presque égales, les 617 réponses.

- ◆ Plus du 80% des questionnaires provient de personnes ayant vécu dans 2 à 5 communes différentes, mais habitant la même depuis plus de 10 ans...
C'est principalement le fait d'y avoir trouvé un logement à leur convenance (argument cité par 65% des conseillers), qui a décidé du lieu de domicile actuel. Mais un environnement jugé agréable et des commodités suffisantes (arguments cités par 36% des conseillers) ont aussi largement influencés ce choix.

- ◆ 26% des conseillers travaillent dans leurs communes; à ce chiffre, il faudrait peut-être ajouter le 10% de non-réponses, attribuables pour beaucoup à des personnes sans activités lucratives (principalement des retraités ou des femmes au foyer...). Plus de 50% des réponses proviennent de personnes travaillant dans une commune voisine ou un peu plus éloignée, mais toujours située dans la région lausannoise.

- ◆ Si les achats courants se font à 75% dans le quartier ou la commune, on se déplace davantage pour les achats hebdomadaires (faits à 64% dans la région). Quand aux soirées de loisirs, la plupart d'entre elles se déroulent dans la région (71%), plutôt que dans la communes (29%).

Analyse des réponses au questionnaire

Les réponses ont été analysées globalement et par communes, puis par groupes de communes représentant des caractéristiques comparables (géographiques, politiques ou de tailles).

Des tableaux récapitulatifs ont été produits qui donnent pour chaque tâche les deux premiers niveaux idéaux de décision sélectionnés, ainsi que des histogrammes présentent ces résultats par séquences de tâches (annexe 3), avec une distinction entre :

- ◆ Tâches "industrielles" (eau, électricité, assainissement)
- ◆ Tâches sociales
- ◆ Transport, aménagement, sport, culture et économie
- ◆ Tâches de sécurité

Pour 4 tâches apparaissant comme caractéristiques d'une attitude complexe, une analyse plus fine a été décidée. Il s'agit de:

- ◆ le parascolaire (réfectoire, bibliothèque,...)
- ◆ l'aménagement du territoire
- ◆ le développement économique
- ◆ la police

Les résultats les concernant ont été filtrés selon divers critères (sexe, âge, nombre d'années passées dans la commune, nombre de communes habitées, type de commune...) pour déterminer si des règles simples motivent la décision.

Finalement, des critères **de situation géographique et de taille** ont aussi été testés.

Ni le niveau de formation, ni le sexe n'a d'influence déterminante sur les réponses des conseillers. (exemple 1: du parascolaire).

Les jeunes sont beaucoup plus ouverts à la fusion de communes que les plus âgés, qui préfèrent eux l'agglomération... (exemple 2: développement économique). Ils semblent aussi moins préoccupés par la sécurité (exemple 3: police), et ils ne demandent un service de proximité que pour ce qui concerne les enfants.

Le critère définissant le mieux des attitudes différentes face à l'autonomie de la commune, l'attrait de l'agglomération ou de la fusion est la mobilité, exprimée ici par le nombre de communes où le conseiller - la conseillère - a habité depuis son enfance. Mais les différences de perception restent peu marquées pour la plupart des tâches, à l'exception de l'aménagement du territoire (exemple 4: aménagement du territoire). Contrebalançant cette tendance, on constate aussi que plus le conseiller a passé du temps dans sa commune plus il en perçoit les limites, et ressent le besoin de les dépasser...(exemple 5: aménagement du territoire).

Les conseillères et conseillers de Lausanne, Renens, Belmont, Jouxens et Paudex, ainsi que de Pully et Prilly, mais dans une moindre mesure, remettraient en main de l'agglomération la plupart des tâches communales. Ceux de Chavannes et Cheseaux semblent tentés par la fusion. Romanel s'isole, alors que les autres communes hésitent...

Des critères géographiques, culturels ou politiques, la taille ou l'état des finances des communes jouent probablement un rôle dans ces résultats, mais il n'est pas possible de le mettre en évidence. (annexe 4)

Une matrice des communes avec lesquelles on veut accentuer ou développer les relations a été constituée et complète cette analyse (annexe 5).

Essai de synthèse

Les conseillers communaux de la région lausannoise sont conscients que la commune n'est plus l'entité adéquate pour régler tous les problèmes que les autorités et l'administration doivent résoudre.

Mais ils ne voient pas dans l'association intercommunale, de quelque type qu'elle soit, une solution d'avenir à la complexité des missions à remplir.

Pour toutes les tâches où il semble nécessaire de collaborer, une structure d'agglomération, ou la fusion entre communes entretenant déjà des relations étroites, est préférée : c'est le cas notamment pour celles de premières nécessité ainsi que les transports, le développement économique et certains aspects de la sécurité...

Une collaboration d'agglomération pour certaines tâches sociales et culturelles semble aussi souhaitée, sans toutefois un transfert total du pouvoir de décision (et de financement...) à une structure plus vaste...

Ainsi, à l'échelle de la commune telle qu'elle existe aujourd'hui, ne pourrait subsister demain que le contrôle des structures concernant l'enfance et surtout la petite enfance... et parfois le poste de police !

Pour la plupart des conseillères et conseillers de la région lausannoise, à l'exception notable de ceux de Romanel, le concept d'agglomération est une réalité...

Plus surprenant peut-être pour des communes que leurs tailles sembleraient vouer au célibat, la fusion - tout au moins la fusion administrative de certains services - n'est pas un tabou... La promiscuité urbaine, la mobilité importante des habitants de l'agglomération - et par conséquent, des conseillers - semble favoriser l'avenir de cette forme de relation. Mais la fusion politique n'est que peu souvent envisagée (moins de 5% des réponses), et il serait à craindre qu'elle ne tente de se concrétiser par région (entre communes de l'Ouest ou de l'Est) que pour résister à la création d'une entité plus vaste (l'agglomération) ou pour contrer Lausanne, et faire "le poids" face à la grande sœur.

Complément à ce travail

Au vu des résultats, le groupe de travail a décidé de proposer le même questionnaire aux 86 municipaux des 16 communes concernées, pensant mettre ainsi en évidence d'éventuelles différences de perception liées à la fonction.

Envoyés début décembre avec un délai de réponse au 24, 30 questionnaires nous ont été retournés (taux de retour 35%), certains très récemment encore.

Surprise! Les municipaux ayant répondu montre un intérêt encore plus grand à transmettre certains de leurs pouvoirs à l'agglomération... la différence se marque dans le social, sur des domaines tels que la petite enfance, le parascolaire ou l'aide aux démunis (annexe 6). Mais si l'agglomération est aussi plébiscitée pour les tâches "industrielles" et de sécurité, elle est talonnée par les deux formes d'associations de communes proposées; et le cumul des résultats obtenus par celles-ci les places en tête pour l'assainissement et l'épuration : cette formule semble donc moins contestée dans les exécutifs!

QUESTIONNAIRE**1. Liens avec votre commune et votre région**

Dans combien de communes différentes avez-vous vécu depuis votre enfance ? <input type="checkbox"/> Une seule, celle où je vis encore <input type="checkbox"/> 2 ou 3 <input type="checkbox"/> 4 ou 5 <input type="checkbox"/> Entre 5 et 10 <input type="checkbox"/> Dans plus de 10 communes	Dans quelle commune vivez-vous maintenant ? Et depuis combien de temps ? <input type="checkbox"/> Depuis moins de 5 <input type="checkbox"/> Depuis 5 à 9 ans <input type="checkbox"/> Depuis 10 à 19 ans <input type="checkbox"/> Depuis 20 à 40 ans <input type="checkbox"/> Depuis plus de 40 ans
--	--

Pourquoi habitez-vous cette commune ? (plusieurs réponses possibles) <input type="checkbox"/> J'y ai grandi <input type="checkbox"/> J'y ai trouvé un logement à ma convenance <input type="checkbox"/> Pour la qualité de son environnement <input type="checkbox"/> Pour sa vie culturelle et associative <input type="checkbox"/> Pour ses commodités (écoles, transports,...) <input type="checkbox"/> Pour sa fiscalité intéressante <input type="checkbox"/> Pour d'autre(s) raison(s)	Où travaillez-vous ? <input type="checkbox"/> Dans la commune où j'habite <input type="checkbox"/> Dans une commune voisine <input type="checkbox"/> Dans la région lausannoise <input type="checkbox"/> Ailleurs dans le canton de Vaud <input type="checkbox"/> Dans un autre canton romand <input type="checkbox"/> Dans un canton alémanique
---	---

Où allez-vous faire le plus souvent vos achats courants ? (pain, journaux, cigarettes...) <input type="checkbox"/> Dans mon quartier <input type="checkbox"/> Dans ma commune <input type="checkbox"/> Dans la région	Où allez-vous faire vos achats hebdomadaires ? (gros achats alimentaires, vêtements, produits d'entretien, ...) <input type="checkbox"/> Dans mon quartier <input type="checkbox"/> Dans ma commune <input type="checkbox"/> Dans la région <input type="checkbox"/> En France	Théâtre, musique, conférence, sport, peinture... Où passez-vous le plus souvent vos soirées de loisirs ? <input type="checkbox"/> Dans mon quartier <input type="checkbox"/> Dans ma commune <input type="checkbox"/> Dans la région <input type="checkbox"/> Ailleurs
--	---	---

3. Profil

Quelle est votre formation ? (ou, le cas échéant, laquelle suivez-vous en ce moment ?) <input type="checkbox"/> Ecole obligatoire <input type="checkbox"/> CFC (apprentissage) <input type="checkbox"/> Ecoles professionnelles <input type="checkbox"/> Spécialisation post-format. (maîtrise, brevet) <input type="checkbox"/> Université, EPF	Age ? <input type="checkbox"/> Moins de 30 ans <input type="checkbox"/> Entre 30 et 39 ans <input type="checkbox"/> Entre 40 et 54 ans <input type="checkbox"/> Entre 55 et 64 ans <input type="checkbox"/> Plus de 65 ans	Sexe ? <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> femme
--	--	---

Les indications ci-dessus sont exclusivement destinées au dépouillement statistique des questionnaires.

2. Territorialité

Les tâches et les compétences des communes devraient dépendre de leur capacité à les assumer. Les déficits financiers ou de ressources humaines obligent nos communes à repenser leurs fonctionnements administratifs. Nombreux sont ceux d'entre nous qui pensent que les communes doivent aujourd'hui évoluer, et tisser entre elles des liens, des associations plus ou moins étroites. Mais des réticences se font jour aussi, et les craintes de perdre des compétences décisionnelles, et son identité communale, sont tout aussi fortes.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Quel avenir envisagez-vous pour votre commune ?

Pour chaque tâche communale listée, mettre **une croix** dans **la ou les** colonnes correspondantes.

Tâches communales et niveaux idéaux de décision selon vous	Communal	Association à but unique	Association à buts multiples	Agglomération	Fusion de communes	Autre (quartier, canton... à préciser)
Assainissement : eaux usées						
déchets						
Services Industriels : eau						
électricité						
Action sociale, santé : petite enfance						
parascolaire						
aide aux démunis						
prévention drogue						
centre de loisirs						
EMS						
logements subvention.						
Aménagement du territoire						
Transports publics						
Politique : culturelle						
sportive						
Développement : économique						
touristique						
Sécurité : police						
pompiers						
PC						

Avec quelle(s) commune(s) souhaiteriez-vous que la vôtre accentue ou développe la collaboration ? (Plusieurs réponses possibles)		
<input type="checkbox"/> Belmont-sur-Lausanne	<input type="checkbox"/> Epalinges	<input type="checkbox"/> Prilly
<input type="checkbox"/> Bussigny-près-Lsne	<input type="checkbox"/> Jouxens-Mézery	<input type="checkbox"/> Pully
<input type="checkbox"/> Chavannes-près-Renens	<input type="checkbox"/> Lausanne	<input type="checkbox"/> Renens
<input type="checkbox"/> Cheseaux-sur-Lausanne	<input type="checkbox"/> Lutry	<input type="checkbox"/> Romanel-sur-Lausanne
<input type="checkbox"/> Crissier	<input type="checkbox"/> Le Mont-sur-Lausanne	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Ecublens	<input type="checkbox"/> Paudex	<input type="checkbox"/> Autre

Répartition des réponses selon les communes, et caractéristiques de celles-ci

Commune	Population habitants	Proportion de la population totale en %	Nombre de conseillers = questionnaires distribués	Questionnaires retournés en nombre et en % du total	Taux de retour
Belmont	2'200	1,0	60	20 (3%)	33%
Bussigny	7'200	3,3	75	48 (8%)	64%
Chavannes	5'600	2,6	55	45 (7%)	82%
Cheseaux	2'900	1,3	60	25 (4%)	42%
Crissier	5'800	2,6	70	40 (6%)	57%
Ecublens	9'900	4,6	75	56 (9%)	75%
Epalinges	7'400	3,4	80	40 (6%)	50%
Jouxens	1'100	0,5	50	9 (1%)	18%
Lausanne	114'300	52,5	100	55 (9%)	55%
Lutry	8'100	3,7	85	45 (7%)	53%
Le Mont	5'000	2,3	70	46 (7%)	66%
Paudex	1'500	0,7	50	9 (1%)	18%
Prilly	10'500	4,8	85	47 (8%)	53%
Pully	15'900	7,3	100	67 (11%)	67%
Renens	17'500	8,0	80	45 (7%)	56%
Romanel	3'000	1,4	60	21 (3%)	35%
TOTAL	217'400	100	1155	617	53%

Caractéristiques des communes et des législatifs concernés

Communes	Composition politique des législatifs En gras: tendance majoritaire En haut: "droite" - en bas: "gauche"	Répartition au conseil selon le sexe: F/M	Questionnaires retournés remplis
Belmont	entente	9/51	20
Bussigny	PRD-PL45, PS+ indép30	24/51	48
Chavannes	PS23, PRD13, ADIC19	17/38	45
Cheseaux	PRD10, entente-centre32 PS+ indép18	13/47	25
Crissier	PRD25, PL9, PDC-UDC6 ROLC21, PS8	15/55	40
Ecublens	PRD18, PL7, forum centre27 PS23	22/53	56
Epalinges	PRD24, PL17, hors parti17 PS22	18/62	40
Jouxens	entente	12/38	9
Lausanne	PRD26, PL14 PS35, POP13, Verts12	34/66	55
Lutry	PRD32, PL25 PS18, Verts10	24/61	45
Le Mont	entente	10/60	46
Paudex	entente	13/37	9
Prilly	PRD34, PDC8, PL8 PS35	26/59	47
Pully	PRD25, PL27, UP21 PS19, Verts8	36/64	67
Renens	PRD25, PL8 PS25, POP-FR14, AEC8	26/54	45
Romanel	entente radicale + indép.	12/48	21
TOTAL		311(27%)/844	617

Niveaux idéaux de décision : Réponses de l'ensemble des communes

Matrice des modalités citées en première et en seconde position

Tâche	Réponse 1	Réponse 2
assainissement E.U	Agglomération 241	Fusion de commune 182
assainissement déchets	Agglomération 217	Fusion de commune 184
adduction eau	Agglomération 218	Fusion de commune 172
fourniture électricité	Agglomération 205	Fusion de commune 171
crèches, petite enfance	Commune 336	Agglomération 110
centres de loisirs	Commune 281	Agglomération 143
parascolaire (réfectoire, biblio...)	Commune 259	Agglomération 138
aide aux démunis	Commune 215	Agglomération 152
logements subventionnés	Commune 227	Agglomération 153
EMS	Agglomération 200	Commune 162
prévention drogue	Agglomération 205	Fusion de commune 135
culture	Agglomération 234	Commune 232
sport	Commune 222	Agglomération 219
aménagement du territoire	Commune 229	Agglomération 184
transports publics	Agglomération 349	Fusion de commune 159
développement économique	Agglomération 249	Communes 158
développement touristique	Agglomération 266	Fusion de commune 153
police	Commune 222	Fusion de commune 209
pompier	Commune 222	Fusion de commune 218
PC	Fusion de commune 202	Agglomération 196

Tableau des réponses (Attention! Confusion fréquente entre association de communes et association de personnes!)

Tâches communales et niveaux <u>idéaux</u> de décision	Com-munal	Association de communes unique+multiples	Agglo-mé-ration	Fusion de communes	Canton	Quartier	Autres (les plus fréquentes) et sans réponses	
Assainissement : eaux usées	135	93	241	182	19	-	45	
	déchets	136	94	217	184	21	5	65
Services Industriels : eau	124	93	218	172	24	-	60	
	électricité	104	94	205	171	24	-	86 (privé, conf.)
Action sociale :	petite enfance	336	72 (confusion!)	110	87	23	15	57
	parascolaire	259	74 (confusion!)	138	113	25	7	76
	aide aux démunis	215	86 (confusion!)	152	115	61	2	60
	prévention drogue	130	114 (confus.!)	205	135	81	3	76
	centre de loisirs	281	95 (confusion!)	143	101	11	12	63
	EMS	162	106 (confus.!)	200	138	50	2	62
	logements subvention.	227	58 (confusion!)	153	103	66	1	93
Aménagement du territoire	229	15	184	103	101	-	112 (ss rép.)	
Transports publics	63	28	349	159	43	-	88 (ss rép.)	
Politique :	culturelle	232	75 (confusion!)	234	128	23	2	69 (ss rép.)
	sportive	258	70 (confusion!)	219	123	22	-	73 (ss rép.)
Développement :	économique	158	51	249	157	80	-	77 (ss rép.)
	touristique	125	68	266	153	69	-	85 (ss rép.)
Sécurité :	police	260	31	170	209	36	-	43 (ss rép.)
	pompier	222	35	199	218	23	-	44
	PC	127	25	196	202	61	-	81 (rien ou conf.)

Annexe 4**Niveaux idéaux de décision : Réponses par communes**

Matrice des modalités citées en 1er dans chacune des communes

	Bel-mont	Che-seaux	Paudex	Lausanne	Renens	Chavannes	Joux-tens	Prilly	Epalinges	Crissier	Ecublens	Le Mont	Pully	Lutry	Bussigny	Romanel	Global
E.U	fus	ag	ag	ag	fus	fus	com	ag	ag	ag	ag	ag	ag	com	fus	com	ag.
déchets	fus	ag	ag	ag	ag	fus	com	fus	com	fus	com	ag	ag	ag	fus	com	ag
eau	ag	ag	ag	ag	fus	fus	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	com	com	com	ag
électr.	ag	ag	com	ag	ag	fus	ass	ag	ag	fus	fus	ag	ag	com	com	com	ag
crèches	fus	com	ag	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com
centre loisirs	com	fus	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	ag	com	com	com
para-scolaire	fus	fus	fus	ag	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com
aides	ag	fus	com	ag	ag	com	ag	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com
logem. subvent	fus	fus	ass	ag	ag	fus	ag	com	com	com	com	com	com	com	com	com	com
EMS	ag	fus	ass	ag	ag	fus	fus	com	com	ag	com	com	com	com	ag	com	ag
drogue	ag	ag	ass	ag	ag	fus	ag	ag	ag	ag	ag	cant	ag	ag	ag	com	ag
aménagement territoire	ag	com	ag	ag	ag	com	com	com	com	com	com	com	ag	com	com	com	com
transp. publics	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag
culture	ag	ag	ag	ag	ag	com	ag	ag	ag	com	com	com	com	ag	com	com	ag
sport	ag	ag	fus	ag	com	com	com	com	com	com	com	com	com	ag	com	com	com
dévelop économ	ag	fus	com	ag	ag	fus	ag	ag	ag	ag	ag	ag	com	ag	ag	com	ag
dévelop tourist.	ag	fus	ag	ag	ag	fus	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	ag	com	ag
police	ag	fus	fus	ag	fus	fus	com	com	com	fus	com	com	fus	com	fus	com	com
pompier	ag	fus	ag	ag	fus	fus	ag	com	com	fus	fus	com	fus	ag	ag	com	com
PC	ag	fus	fus	ag	fus	fus	fus	com	com	fus	fus	ag	fus	ag	ag	com	fus

ag = agglomération
fus = fusion de communes

com = commune
cant = canton

ass.=association de communes

Annexe 5**Matrice des désirs de relations accrues entre les communes**

Avec: De:	Le Mont	Epalinges	Bel-mont	Paudex	Lutry	Pully	Lausanne	Renens	Chavannes	Crissier	Ecublens	Bussigny	Prilly	Joux-tens	Che-seaux	Romanel	Total
Le Mont		18	2	2	2	2	17	3	3	3	3	3	16	10	-	28	161
Epalinges	20		14	7	8	25	20	-	-	-	-	-	-	-	20	1	101
Belmont	-	2		13	14	17	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55
Paudex	-	-	7		8	9	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27
Lutry	1	4	27	36		36	13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	142
Pully	4	22	48	58	54		22	2	-	-	-	-	3	1	-	-	224
Lausanne	37	46	30	27	26	48		45	30	30	29	28	48	30	25	33	534
Renens	2	2	2	1	2	3	14		35	40	37	28	32	26	4	5	243
Chavannes	-	-	1	-	1	1	10	27		26	36	16	10	1	1	-	147
Crissier	2	-	-	-	-	1	4	21	17		18	26	17	14	12	4	148
Ecublens	-	-	-	1	-	-	4	23	27	33		34	7	-	2	-	169
Bussigny	-	1	1	2	3	1	7	21	8	39	22		12	4	2	2	140
Prilly	18	6	1	1	1	2	19	28	7	27	7	7		32	18	27	208
Joux-tens	-	-	-	-	-	-	1	3	-	5	-	-	8		-	6	24
Cheseaux	6	-	-	-	-	-	2	2	-	7	-	-	15	7		23	78
Romanel	8	1	-	-	-	-	2	1	-	1	-	-	7	9	16		49

Réponses des municipaux

Niveaux idéaux de décision :

Commune	Nbre de municipaux = questionnaires distribués	Questionnaires retournés	Taux de retour
Belmont	5	2	40%
Bussigny	5	1	20%
Chavannes	5	-	-
Cheseaux	5	1	20%
Crissier	5	1	20%
Ecublens	5	2	40%
Epalinges	5	-	-
Jouxrens	5	-	-
Lausanne	7	5	71%
Lutry	5	1	20%
Le Mont	7	4	57%
Paudex	5	3	60%
Prilly	5	2	40%
Pully	5	2	40%
Renens	7	5	71%
Romanel	5	-	-
Pas d'indication (voisin de Pully)		1	
TOTAL	86	30	35%

Matrice des modalités citées en première et en seconde position

Tâche	Réponse 1	Réponse 2
assainissement E.U	Agglomération 10	Assoc. buts multiples 8
assainissement déchets	Agglomération 9	Assoc. buts multiples 8 Commune 8
adduction eau	Agglomération 13	Assoc. buts multiples 6
fourniture électricité	Agglomération 12	Assoc. buts multiples 6
crèches, petite enfance	Agglomération 13	Commune 11
centres de loisirs	Commune 14	Agglomération 9
parascolaire (réfectoire, biblio...)	Agglomération 10	Commune 8
aide aux démunis	Agglomération 10	Commune 8
logements subventionnés	Commune 11	Agglomération 8
EMS	Agglomération 14	Commune 4
prévention drogue	Agglomération 18	Fusion de commune 4
culture	Commune 12	Agglomération 11
sport	Commune 14	Agglomération 9
aménagement du territoire	Commune 14	Agglomération 13
transports publics	Agglomération 19	Fusion de commune 4
développement économique	Agglomération 18	Fusion 4 Communes 4
développement touristique	Agglomération 17	Communes 6
police	Agglomération 13	Assoc. buts multiples 6
pompier	Agglomération 11	Assoc. buts multiples 7
PC	Agglomération 10	Assoc. buts multiples 6